

21 novembre 2023

(23-7841)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**RÉSUMÉ DE L'ATELIER EN DEUX PARTIES DU FORUM DE COOPÉRATION EN
MATIÈRE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE
L'APEC SUR LA "COMMUNICATION SUR LES RISQUES LIÉS
AUX LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS"**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La communication ci-après, reçue le 20 novembre 2023, constitue la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique à la réunion du Comité SPS de l'OMC des 15 au 17 novembre 2023 et est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

1. Le 22 août 2022 et les 15 et 16 mai 2023, les économies du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ont organisé un atelier en deux parties intitulé "Communication sur les risques liés aux limites maximales de résidus (LMR)", qui visait à renforcer la capacité des économies membres de l'APEC de mener une communication sur les risques.
2. Dans ces ateliers, qui se sont tenus en Thaïlande et aux États-Unis, respectivement, et ont été organisés conjointement par l'Australie et le Canada, des exemples et des meilleures pratiques ont été proposés pour améliorer la transparence et la confiance dans l'utilisation des renseignements subjectifs. Ces ateliers ont été organisés dans le cadre du Forum sur la coopération en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSCF) sous l'égide du Sous-Comité des normes et de la conformité (SCSC).
3. Les participants à l'atelier ont discuté des effets des médias, des communications partiales et du partage de renseignements entre les évaluateurs et les gestionnaires de risques, et ont identifié les meilleures pratiques que les organismes de réglementation peuvent adopter pour communiquer sur les risques liés aux limites maximales de résidus en se fondant sur des données scientifiques.
4. Les ateliers comprenaient des présentations d'experts de toute la région de l'APEC. Le premier atelier a permis de souligner l'importance de développer une stratégie efficace de communication sur les risques liés aux LMR via le recours à des preuves scientifiques, une communication concise et la transparence. Les résultats examinés par les participants ont servi de fondement au second atelier, au cours duquel des tables rondes réunissant des économistes, des acteurs de l'industrie et des journalistes ont mis en lumière certaines perspectives de la communication des données scientifiques au public.
5. Les organisateurs de l'atelier ont fourni aux économies de l'APEC des renseignements de caractère général, des cadres, des orientations, un résumé des résultats livrables et des exemples permettant aux économies membres de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de communication sur les risques liés aux LMR.
6. En tant que membres actifs de l'APEC, nous sommes heureux de partager ces travaux avec les Membres du Comité SPS de l'OMC, et nous tiendrons le Comité informé de leur avancement. L'atelier a jeté les bases d'une coopération et d'une collaboration futures entre les économies de l'APEC en matière de communication sur les risques dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Des ateliers, des formations et d'autres activités sont en cours de conception à la suite de la mise en œuvre réussie de l'atelier.

7. Les guides de terrain provisoires de tous les groupes de travail seront bientôt publiés sur le site Web du Département de l'agriculture des États-Unis, l'objectif étant de tous les publier d'ici le début de 2024, après quoi ils seront mis en ligne sur le site Web de l'APEC, en attendant d'être approuvés.

8. Reconnaissant que la communication sur les risques a été identifiée comme un sujet important pour le Comité SPS, y compris très récemment par la décision du Comité de tenir une "Séance thématique sur la communication des risques, la mésinformation et la désinformation", les États-Unis invitent tous les Membres à examiner les renseignements une fois disponibles et leur pertinence éventuelle pour les discussions futures du Comité, y compris celles qui pourraient avoir lieu dans le cadre du sixième Examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord SPS.
